

RN12 Aménagement des sections Mortagne-au- Perche/Tourouvre-au-Perche et Sainte-Anne/Saint-Maurice- les-Charencey

***Comité de Suivi
Jeudi 12 Janvier 2017***

Tourouvre-au-Perche



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

SOMMAIRE

1. Rappel de la commande ministérielle
2. Étapes d'un projet routier
3. Diagnostic du territoire : enjeux
4. Justification des variantes étudiées
5. Étude des variantes - Comparaison des variantes
6. Modalités de la concertation préalable avec le public
7. Planning

RAPPEL DE LA COMMANDE

RAPPEL DE LA COMMANDE

Éléments commandés :

- Dossier d'études d'opportunité de phase 2 qui doivent amener au choix de la variante préférentielle après analyse multi-critères des différentes variantes envisageables, en intégrant les indicateurs socio-économiques quantifiés.
- Lancement de la concertation type L103-2 (après point d'arrêt avec l'administration centrale du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer en charge des transports)

ÉTAPES D'UN PROJET ROUTIER

ÉTAPES D'UN PROJET ROUTIER

- D'abord des études dites « préalables » :
 - Diagnostic du territoire, analyse des enjeux et des contraintes : milieu humain, faune/flore, trafic, sécurité routière, hydraulique...
 - Étude et comparaison de différentes variantes de projet
- Choix et approfondissement d'une variante pour en fixer toutes les caractéristiques, et élaborer l'étude d'impact du projet
- Mise à l'enquête d'utilité publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP)

ÉTAPES D'UN PROJET ROUTIER

- La DUP est l'« acte de naissance » du projet, qui autorise le maître d'ouvrage à le réaliser, et à acquérir les terrains nécessaires avec recours à l'expropriation judiciaire si nécessaire
- Après la DUP :
 - Accomplissement de différentes procédures : archéologie, loi sur l'eau, incidences Natura 2000, dérogations relatives aux impacts sur les espèces ou habitats protégés...
 - Acquisitions foncières
 - Éventuellement aménagement agricole et forestier, sous l'égide des départements
 - Études de détail
 - Lancement des travaux

DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

Les études réalisées

- Investigations de terrain pour les milieux naturels, la faune et flore et l'occupation du sol
- Diagnostic socio-économique et agricole
- Étude paysagère
- Diagnostic hydraulique et hydrologique
- Mesures de bruit et air et modélisations
- Enquête et étude de trafic
- Diagnostic technique (géométrie de la route existante)
- Diagnostic sécurité routière

DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE - ACCESSIBILITÉ

- Prépondérance de la route dans les déplacements
- La RN12 constitue un moyen de communication Est-Ouest indispensable pour le territoire, qu'elle permet notamment de relier à la région parisienne
- Trafic : 7 000 à 8 000 véh/j (dont 80 à 90% de trafic de transit)
- Un itinéraire au trafic relativement stable avec un taux de PL important (20 à 25% soit environ 1 900 PL).

> Par sa fonction de « trait d'union » entre Est et Ouest du département de l'Orne, la RN12 constitue un élément fort du maillage routier. Sa fréquentation par les Poids Lourds est importante.

> Favorisant les échanges, elle est une liaison essentielle à l'intégration territoriale des communes du Haut-Perche et du Pays de Longny-au-Perche au sein du département de l'Orne et, au-delà, de la région Normandie.

DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE – MILIEU HUMAIN

- Le territoire étudié est caractérisé par des densités de population faibles, au sein d'un espace fortement rural.
- Le nombre d'emplois est en diminution.
- Les actifs travaillent de plus en plus loin de leur lieu de résidence, se traduisant par un accroissement des distances de déplacement et une intensification des trafics, la voiture étant le principal mode de déplacement utilisé par les actifs.
- L'éloignement des équipements, pôles de services, de résidences et d'emplois dans cet espace rural induit un recours important aux déplacements motorisés.

> La RN12 joue un rôle moteur pour la dynamique sociale et économique du territoire étudié.

> En améliorant les capacités d'échanges, son aménagement est susceptible d'ouvrir de nouvelles perspectives de développement local.

DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE – AGRICULTURE

L'agriculture est un élément important du paysage et de l'économie locale. Malgré un secteur fragilisé, le territoire a réussi à maintenir son activité agricole par une croissance de la taille des exploitations. Il sera important de veiller à préserver ces activités caractérisées par la présence de différentes appellations (notamment AOC-AOP).

Élevage bovin et ovin, majoritaire, coexiste avec des cultures de type céréalières et culture du colza. Des sols de bonnes qualités et recherchés favorisent le dynamisme de l'activité agricole.

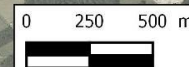
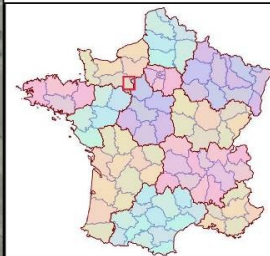
De nombreuses exploitations possèdent des terres réparties de part et d'autre de la RN12 ce qui induit actuellement la circulation d'engins agricoles sur cette voie. Les problématiques suivantes ressortent :

- l'éclatement du parcellaire ;
- la multiplication des accès aux parcelles, facteur d'insécurité.

SECTION
MORTAGNE-AU-PERCHE
TOUROUVRE-AU-PERCHE

RN12 Section Mortagne-au-Perche / Tourouvre-au-Perche

SYNTHESE DES ENJEUX FAUNE-FLORE-HABITATS



Sources :
© IGN - PARIS - Protocole du 24/07/2007
Janvier 2016 - DREAL-N/SMI/DMOPR

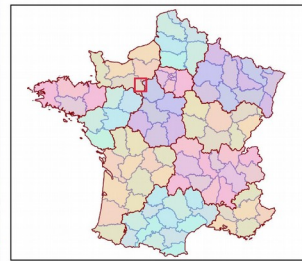


Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
NORMANDIE

DREAL Normandie

www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

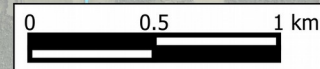
SYNTHESE DES ENJEUX ZONES HUMIDES sur la section Mortagne-au-Perche / Tourouvre



- Limites communales avant 2016
- Limites des communes nouvelles
- Zone d'étude
- Cours d'eau
- Enjeux Zones Humides
- Fort
- Assez fort
- Moyen
- Faible



Sources :
 © IGN - PARIS - Protocole du 24/07/2007;
 © BD TOPO; Agence de l'eau Loire Bretagne;
 OUESTAM
 Janvier 2017

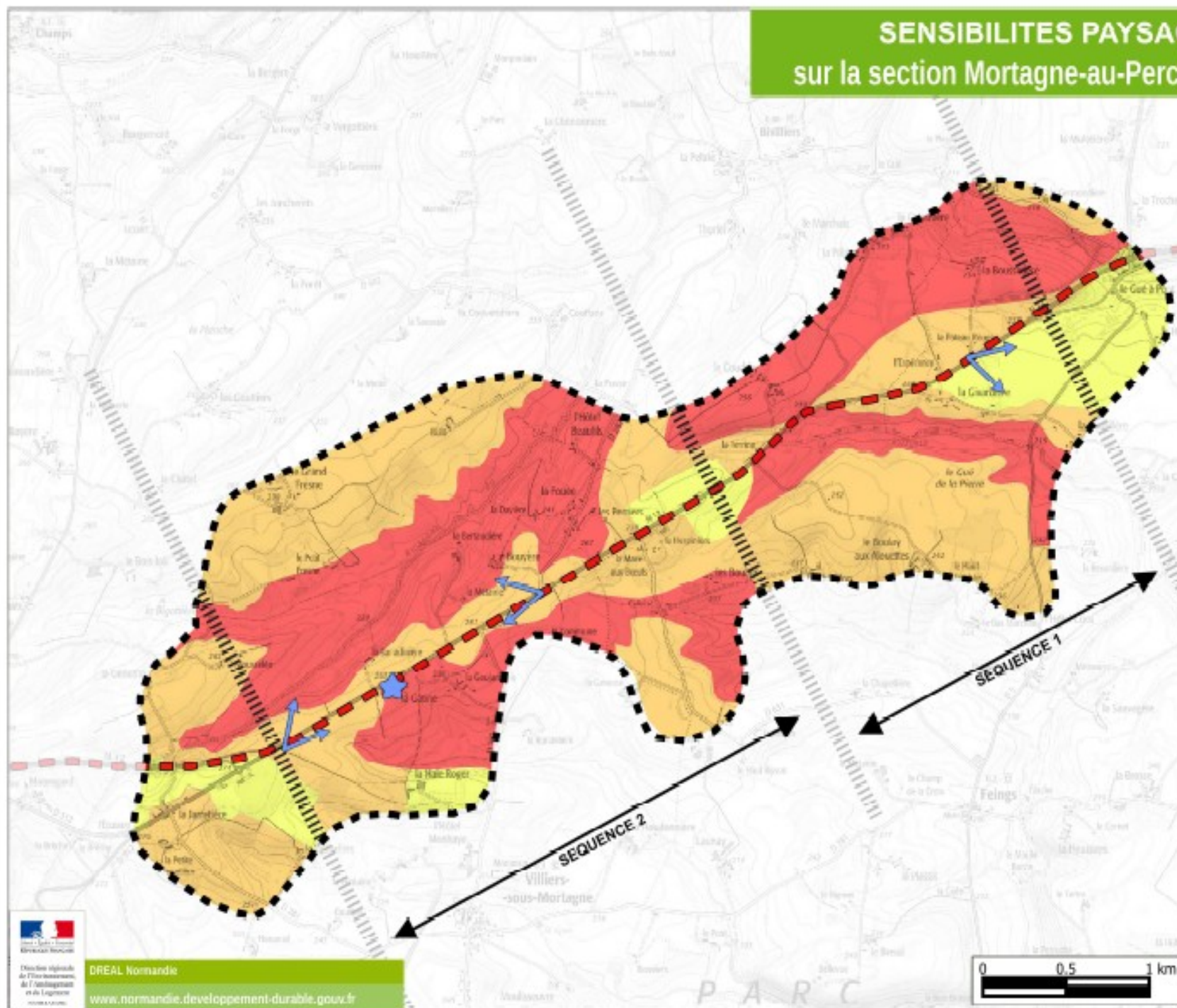


Direction régionale
 de l'Environnement,
 de l'Aménagement
 et du Logement
 NORMANDIE

DREAL Normandie

www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

SENSIBILITES PAYSAGERES sur la section Mortagne-au-Perche / Tourouvre

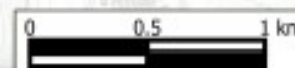


- Périmètre de la zone d'étude
- RN12
- Très sensible
- Sensible
- Peu sensible
- Patrimoine bâti
- Parcours sur le Perche



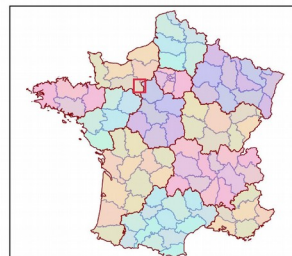
DREAL Normandie

www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

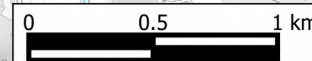


Sources :
GIE IGN - PARS - Protocole du 24/01/2007
Aout 2016 - DREAL NORMANDIE

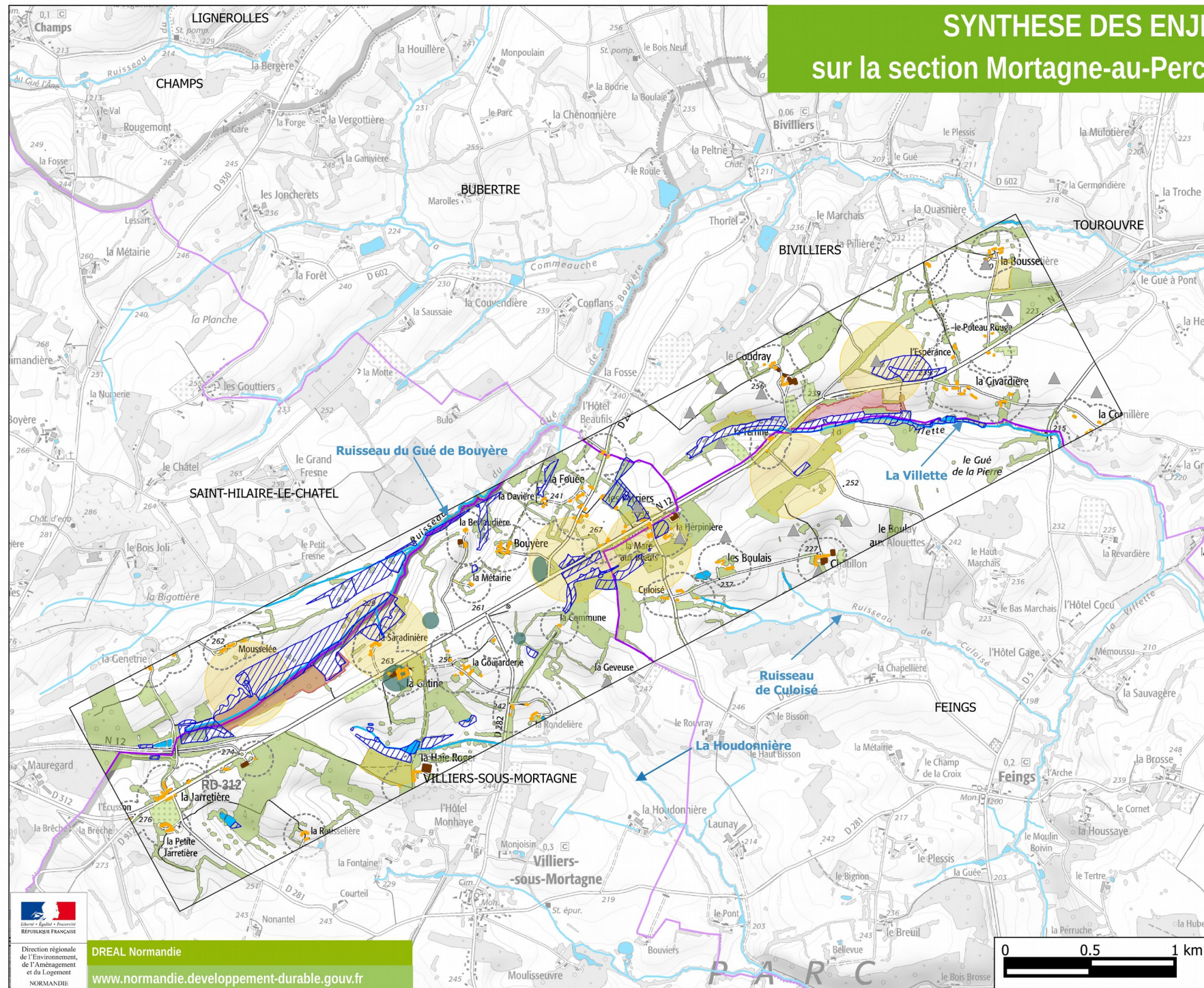
SYNTHESE DES ENJEUX sur la section Mortagne-au-Perche / Tourouvre



- Limites communales avant 2016
- Limites des communes nouvelles
- Zone d'étude
- Réseau hydrographique
 - Cours d'eau
 - Plans d'eau
- Mouvements de terrain
 - ▲ Cavités souterraines
- Patrimoine
 - Sites archéologiques
- Milieu naturel
 - Enjeux faune-flore-habitat forts à très forts
 - Enjeux faune-flore-habitat assez forts à très forts
 - Zones humides
 - Espaces boisés
- Répartition du bâti
 - Habitations
 - Bâtiments industriels
 - Zone tampon de 100 m autour des habitations



Sources :
© IGN - PARIS - Protocole du 24/07/2007; BDTOP0;
BRGM; DRAC Normandie; Ouestam
Décembre 2016



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
NORMANDIE

DREAL Normandie

www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

PREFETE
DE LA REGION
NORMANDIE

SECTION
SAINTE-ANNE
SAINT-MAURICE-LES-
CHARENCEY

RN12 Section Sainte Anne / Saint-Maurice-lès- Charencey

SYNTHESE DES ENJEUX FAUNE-FLORE-HABITATS



- Zone d'étude
- Enjeu très fort
- Enjeu fort
- Enjeu assez fort
- Enjeu moyen
- Enjeu faible



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
NORMANDIE

DREAL Normandie

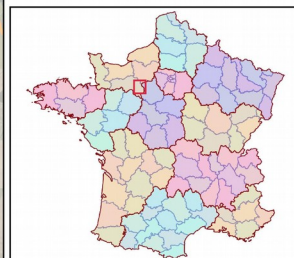
www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

0 250 500 m



Sources :
© IGN - PARIS - Protocole du 24/07/2007
Janvier 2016 - DREAL-N/SMI/DMOPR

SYNTHESE DES ENJEUX ZONES HUMIDES sur la section Tourouvre / Saint-Maurice-lès-Charencey



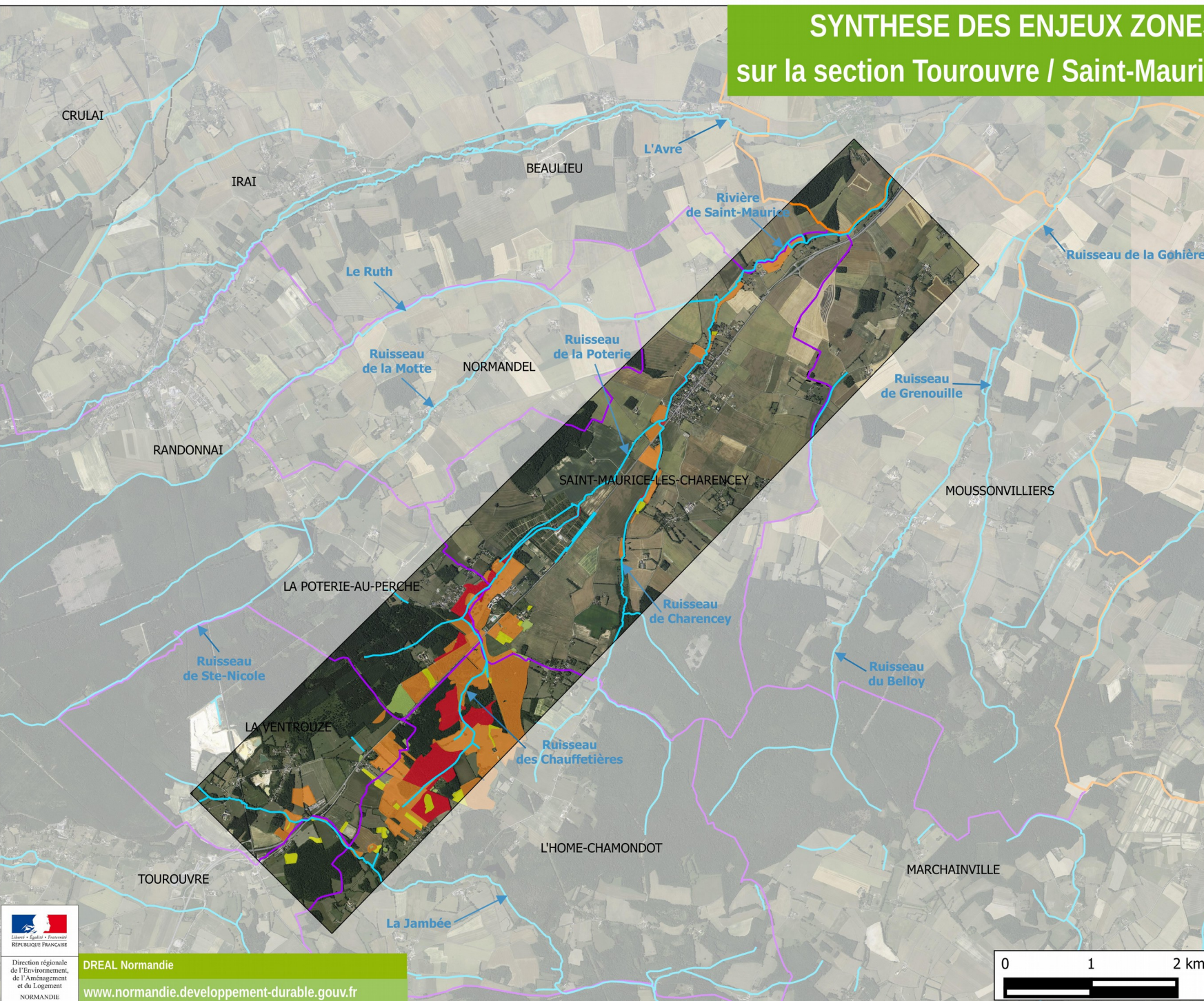
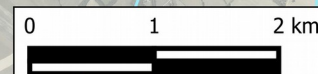
- Limite départementale
- Limites communales avant 2016
- Limites des communes nouvelles
- Zone d'étude
- Cours d'eau

Enjeux Zones Humides

- Fort
- Assez fort
- Moyen
- Faible



Sources :
 © IGN - PARIS - Protocole du 24/07/2007;
 © BD TOPO; Agence de l'eau Loire Bretagne;
 OUESTAM
 Janvier 2017



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
NORMANDIE

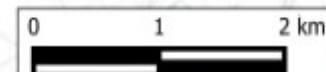
DREAL Normandie

www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

SENSIBILITES PAYSAGERES sur la section Tourouvre / Saint-Maurice-lès-Charencey



- Périmètre de la zone d'étude
- - - RN12
- Très sensible
- Sensible
- Peu sensible
- Patrimoine bâti
- Panorama sur le Perche

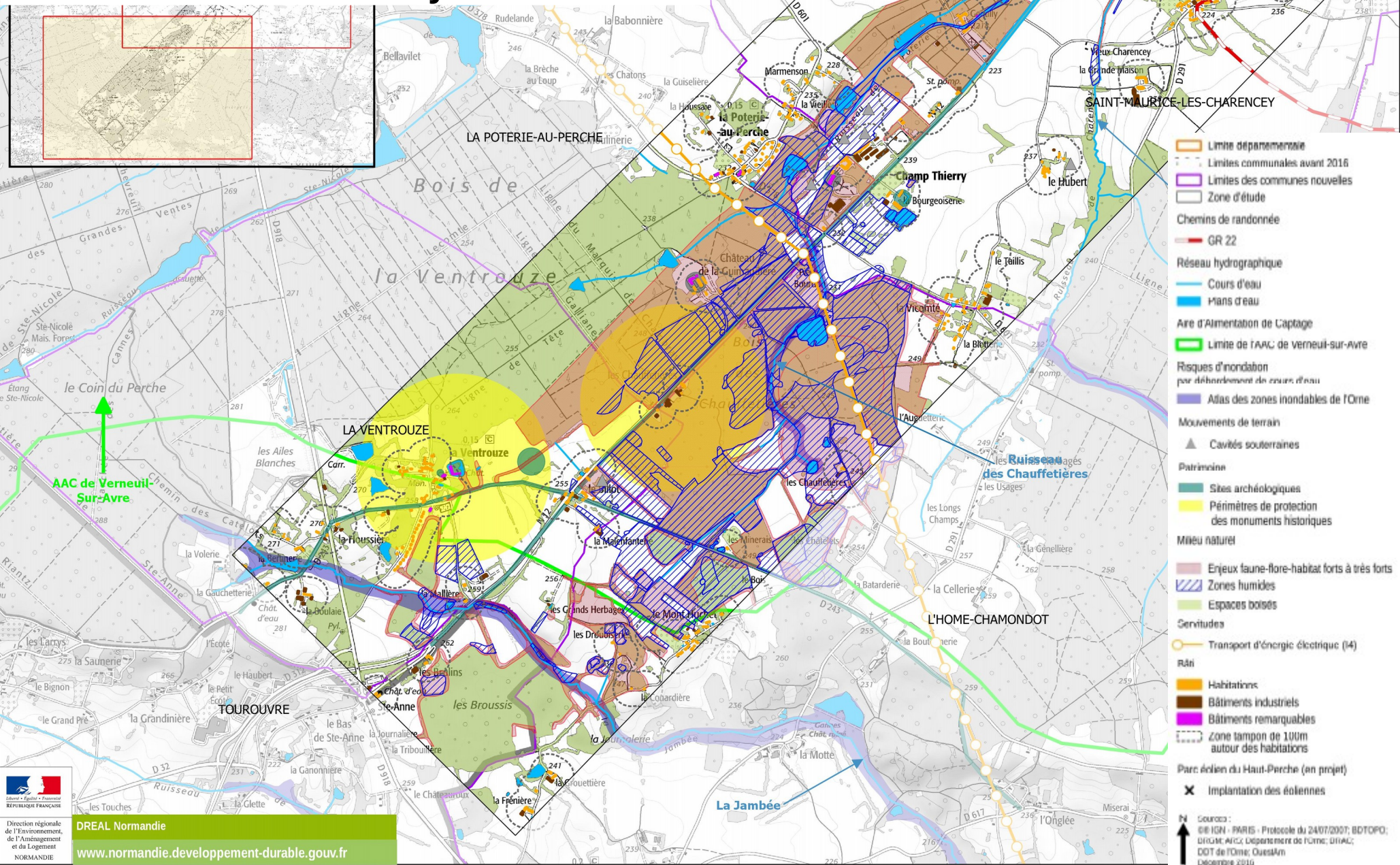


Révisé :
© IGN - PARIS - Protocole du 24/07/2007
Juin 2016 - DRIAF - NYS/UM/SPR



DREAL Normandie
www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

Synthèse des enjeux - RN12 Section Sainte Anne / Saint-Maurice-lès- Charencey



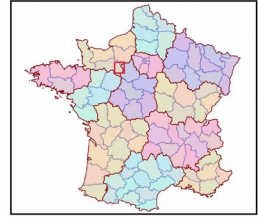
- Limite départementale
- Limites communales avant 2016
- Limites des communes nouvelles
- Zone d'étude
- Chemins de randonnée
- GR 22
- Réseau hydrographique
- Cours d'eau
- Fans d'eau
- Aire d'alimentation de captage
- Limite de l'AVC de Verneuil-sur-Avre
- Risques d'inondation par débordement de cours d'eau
- Atlas des zones inondables de l'Orne
- Mouvements de terrain
- Cavités souterraines
- Patrimoine
- Sites archéologiques
- Périmètres de protection des monuments historiques
- Milieu naturel
- Enjeux faune-flore-habitat forts à très forts
- Zones humides
- Espaces boisés
- Servitudes
- Transport d'énergie électrique (H4)
- Réseau
- Habitations
- Bâtiments industriels
- Bâtiments remarquables
- Zone tampon de 100m autour des habitations
- Parc éolien du Haut-Perche (en projet)
- Implantation des éoliennes



DREAL Normandie
www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

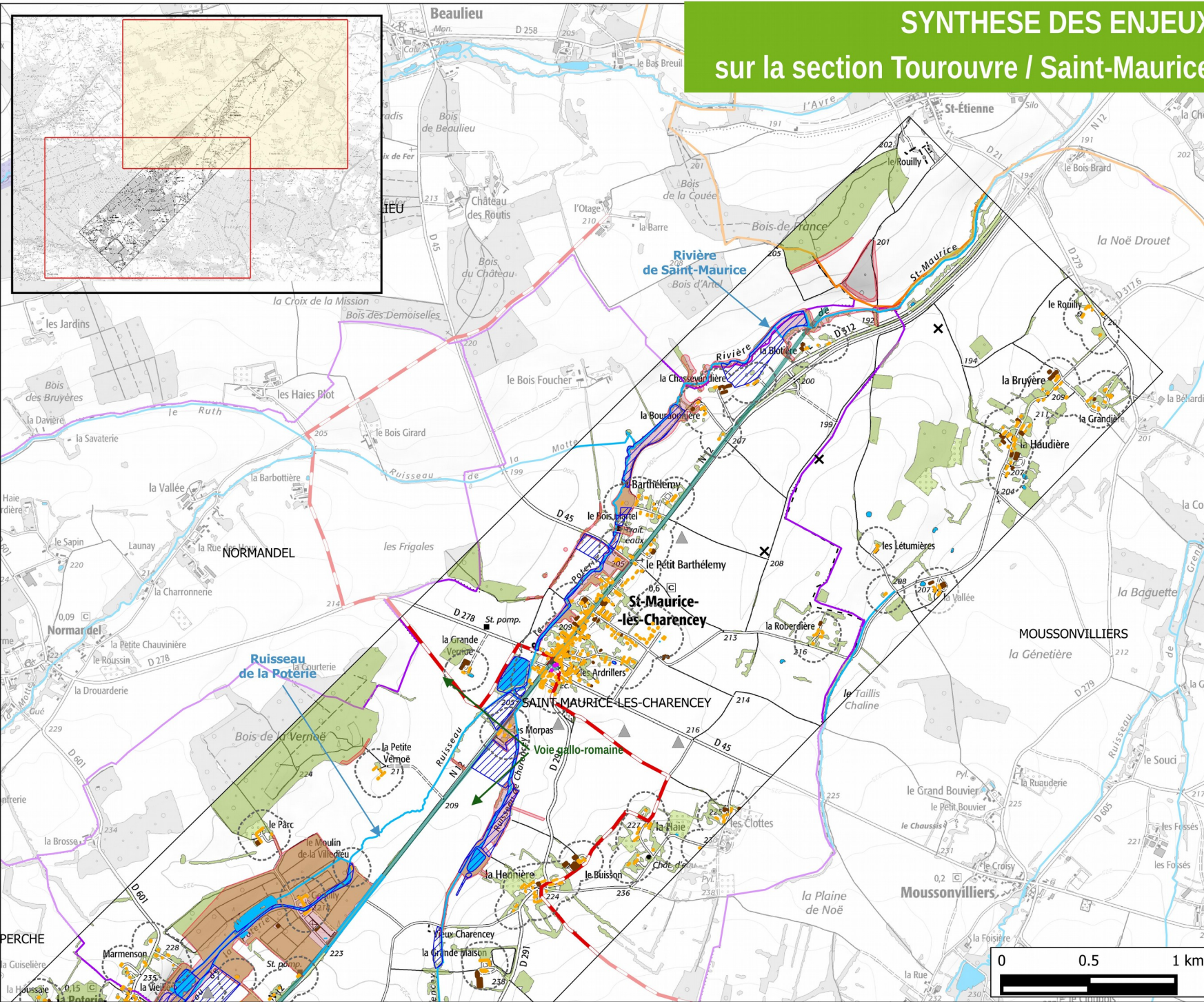
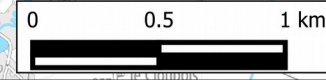
PREFETE
DE LA REGION
NORMANDIE

SYNTHESE DES ENJEUX sur la section Tourouvre / Saint-Maurice-lès-Charencey



- Limite départementale
- Limites communales avant 2016
- Limites des communes nouvelles
- Zone d'étude
- Chemins de randonnée
- GR 22
- Réseau hydrographique
- Cours d'eau
- Plans d'eau
- Aire d'Alimentation de Captage
- Limite de l'AAC de Verneuil-sur-Avre
- Risques d'inondation par débordement de cours d'eau
- Atlas des zones inondables de l'Orne
- Mouvements de terrain
- ▲ Cavités souterraines
- Patrimoine
- Sites archéologiques
- Périmètres de protection des monuments historiques
- Milieu naturel
- Enjeux faune-flore-habitat forts à très forts
- Zones humides
- Espaces boisés
- Servitudes
- Transport d'énergie électrique (I4)
- Bâti
- Habitations
- Bâtiments industriels
- Bâtiments remarquables
- Zone tampon de 100m autour des habitations
- Parc éolien du Haut-Perche (en projet)
- X Implantation des éoliennes

Sources :
 © IGN - PARIS - Protocole du 24/07/2007; BD TOPO;
 BRGM; ARS; Département de l'Orne; DRAC;
 DDT de l'Orne; OuestAm
 Décembre 2016



JUSTIFICATION DES VARIANTES ETUDIEES

Justification des variantes étudiées

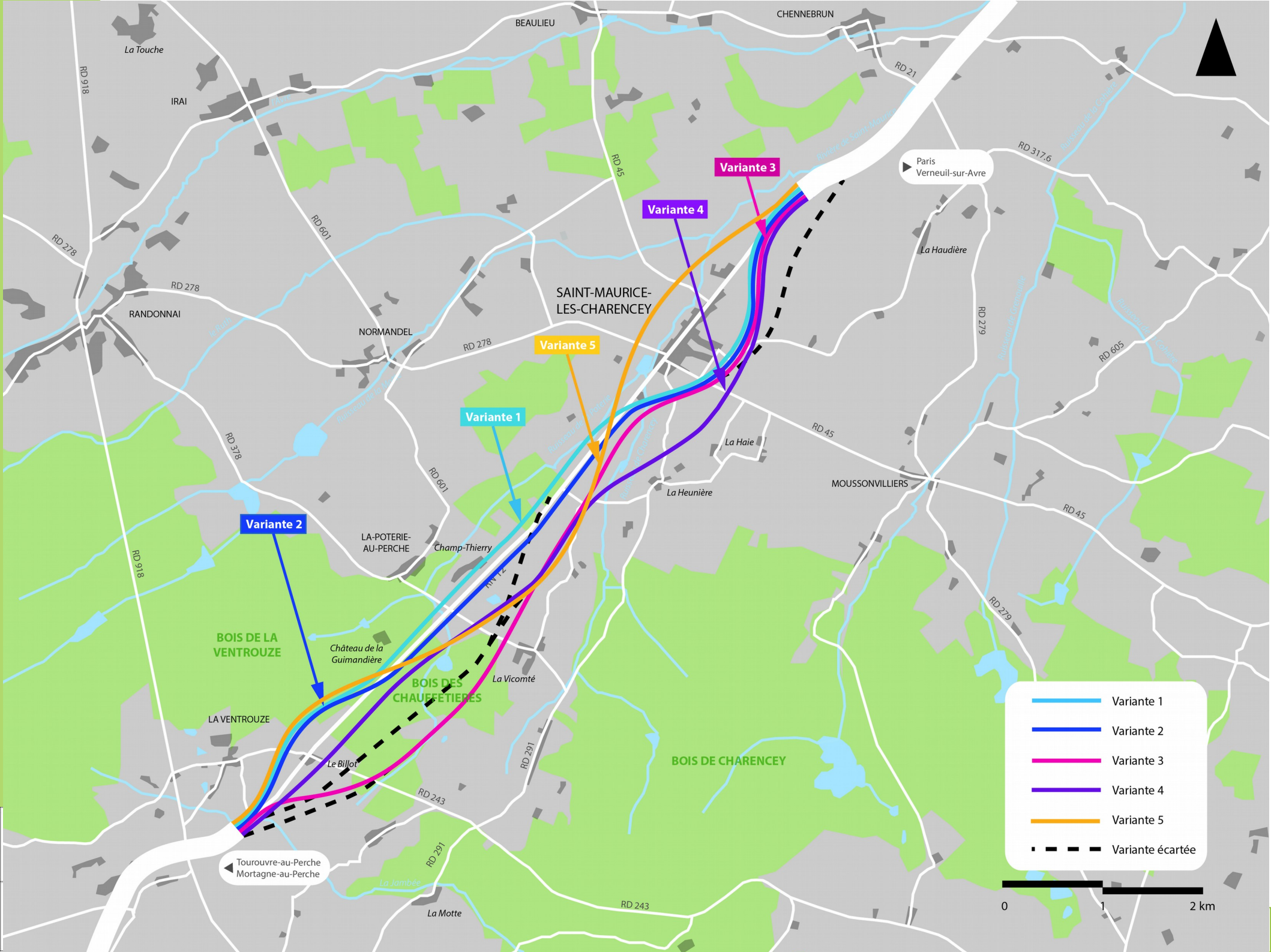
Les variantes de fuseaux étudiées ont été définies de manière à répondre aux objectifs du projet :

- **Mieux répondre à la fonction de transit de la RN12 qui supporte un trafic PL important,**
- **Améliorer la desserte du territoire,**
- **Contribuer à son développement économique.**

Justification des variantes étudiées

- Les fuseaux étudiés ont été définis à partir d'un diagnostic suffisamment étayé pour identifier les fuseaux de moindre impact sur le milieu humain, naturel et physique.
- In fine certains fuseaux n'ont jamais été étudiés auparavant et d'autres sont issus des études antérieures, notamment des fuseaux privilégiés dans les années 1990 par les collectivités locales concernées.





ETUDE ET COMPARAISON DES VARIANTES

Étude des variantes

Les caractéristiques du projet :

- Une route à 2x2 voies
- Échangeurs dénivelés (plus de carrefours et d'accès directs à la RN12)
- Vitesse autorisée limitée à 110 km/h
- Statut de « route express » interdisant certains usagers (véhicules agricoles, cycles, piétons...)
- Nécessité de prévoir des itinéraires de substitution pour les usagers interdits, de rabattement vers les échangeurs, de desserte des riverains de la RN12

Étude des variantes

- Chacune des variantes est analysée à partir d'une grille multicritères afin d'établir une comparaison objective
- Cette grille permet, selon de nombreux critères et avec des indicateurs de couleur d'illustrer l'impact potentiel de chaque variante par rapport aux autres

	Impact très fort
	Impact fort
	Impact moyen
	Impact faible
	Impact nul

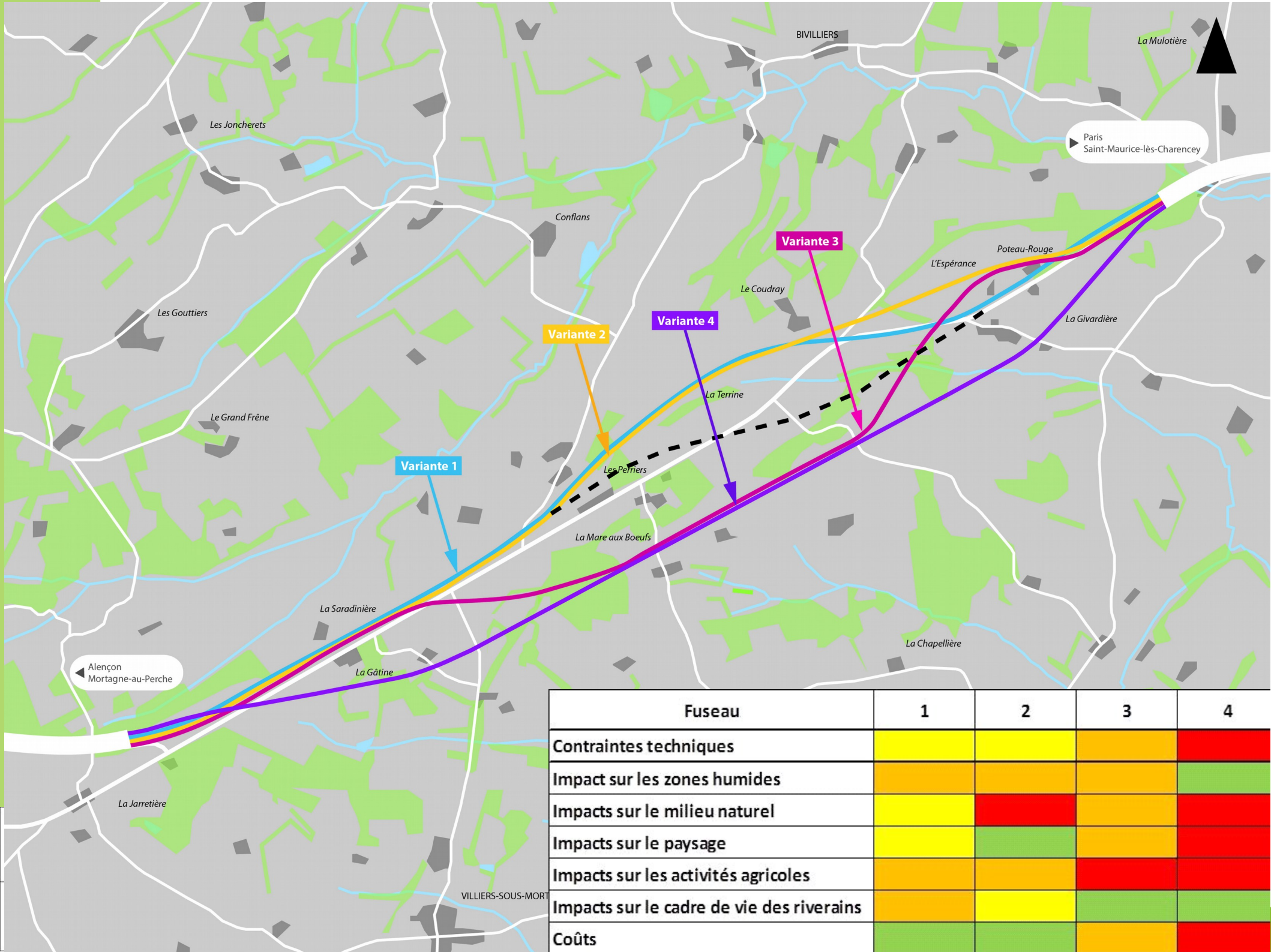
Étude des variantes

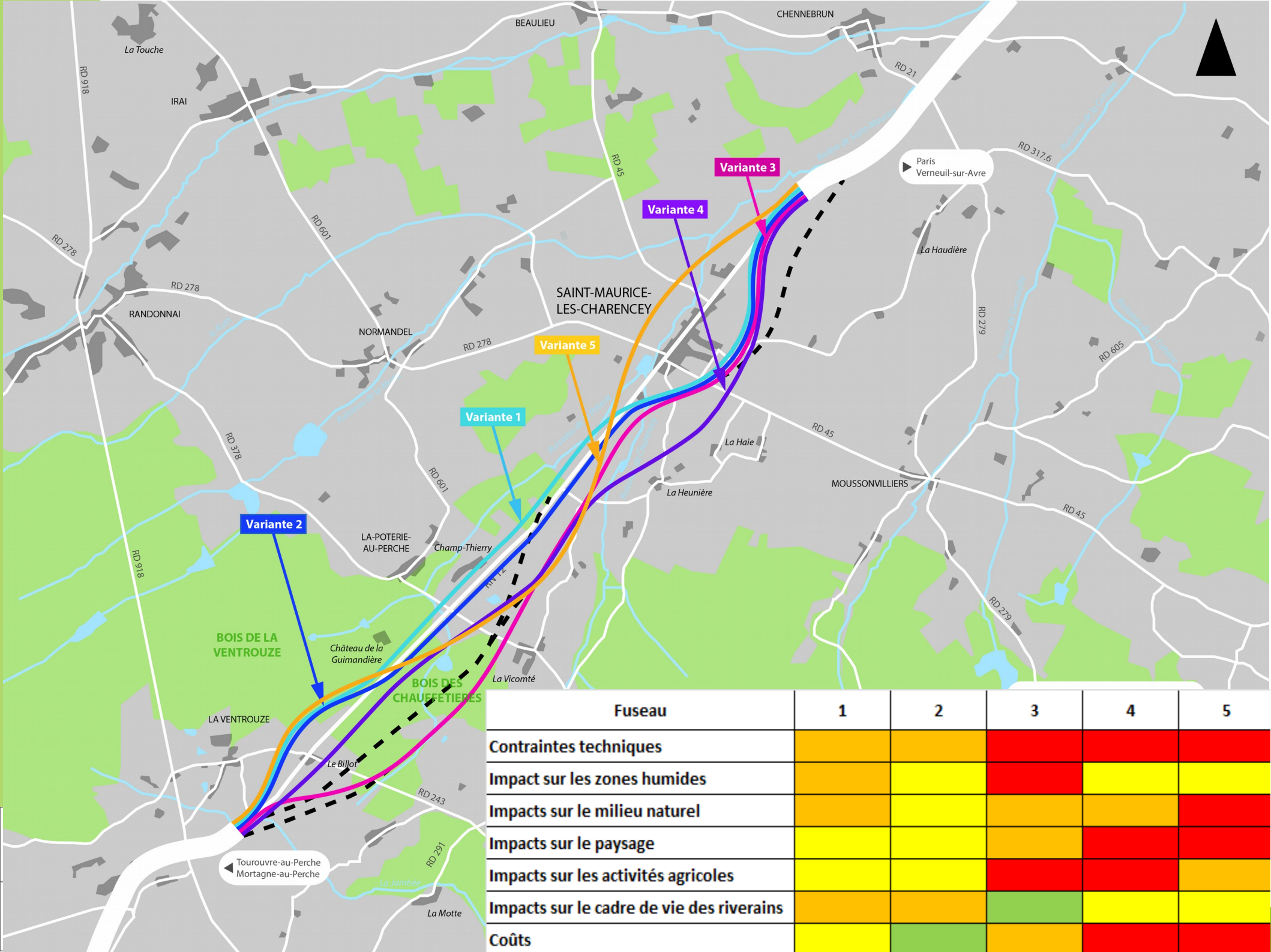
- Les critères qui guideront la décision, suite à la concertation, sont les suivants :
 - Impacts sur le cadre de vie : Bâtis concernés par des dépassements des niveaux sonores (avant mesures de réduction)
 - Impacts sur les activités agricoles : Exploitations impactées, îlots impactés, superficie impactée
 - Impacts sur les zones humides : superficie, fonctionnalité, nature du sol
 - Impacts sur le milieu naturel : cumul des enjeux (avifaune, chiroptères, herpétofaune, corridors grande faune, invertébrés, flore patrimoniale, habitats)

Étude des variantes

- Contraintes techniques : linéaires en tracé neuf et des rétablissements de voiries, nombres d'ouvrages d'art, géométrie, équilibre remblais/déblais, exploitation sous chantier.
- Impacts sur le paysage : Sensibilité, co-visibilité
- Coûts : Estimations

A ce stade de comparaison, les critères ne sont pas hiérarchisés entre eux .





Étude des variantes

- La conception d'une route est un exercice long, qui résultera de diverses phases de concertation et de procédures réglementaires
- Les fuseaux présentés ici ne sont pas des solutions d'aménagement définitives. La conception et le coût de la solution retenue s'affineront :
 - en fonction des enseignements de la concertation
 - dans les études de détail à venir
- Le maître d'ouvrage s'efforce néanmoins de présenter les éléments les plus précis possibles à chaque stade d'étude

Modalités de la concertation au titre de l'article L 121-16 du code de l'environnement

MODALITES DE CONCERTATION

- La concertation préalable avec le public se déroulera du mardi 21 février 2017 au mardi 21 mars 2017
- Pour s'informer et participer
 - Dossier de concertation consultable en mairie ou sur les sites internet de la préfecture de la région Normandie, de la préfecture de l'Orne et de la DREAL Normandie
 - Deux réunions publiques par section
- Pour s'exprimer
 - Registre d'expression en mairie
 - Recueil des avis par courriel et courrier
 - Lors des réunions publiques

Planning prévisionnel indicatif

PLANNING

- Bilan de la concertation : Mars 2017
- Finalisation des études d'opportunité et choix de la variante retenue : Fin avril 2017
- Étude de la solution retenue en 2017/2018 :
 - Étude technique,
 - Étude d'impact et d'incidences Natura 2000
 - Étude socio-économique

PLANNING

- Procédures administratives à mener :
 - avis de l'Autorité Environnementale (Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable),
 - mise à l'enquête publique préalable à la DUP horizon 2019
 - demandes d'autorisation au titre des habitats prioritaires de la zone Natura 2000
 - demandes de dérogation au titre des espèces protégées avec avis du Comité National de Protection de la Nature
 - demandes d'autorisation au titre de la loi sur l'eau
- Poursuite du dialogue : comité de suivi des études, comité de pilotage, etc...

**Merci
de votre attention**